

**SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE.** En 1981, le phare de Cordouan, surnommé le Phare des Rois était oublié de tous. Quarante ans après, en juillet 2020, il pourrait être inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco : une aventure vécue au plus près par Jean-Marie Calbet.

# Phare de Cordouan : un trésor miraculeusement sauvegardé

✓ **Monique NAUZIN**

Ingénieur responsable subdivisionnaire Phares et Balises du Verdon à la retraite, Jean-Marie Calbet, tombé amoureux du Phare de Cordouan et du Médoc en 1980, est le président fondateur de l'Association pour le Sauvetage de Cordouan (1981) renommée récemment Association des Phares de Cordouan et Grave. Sollicité par Sylvie Mangonau et Christophe Costa, pour animer le deuxième Café de l'estuaire, rive Gauche le 7 novembre dernier, à la salle des Fêtes de Saint-Julien-Beychevelle, Jean-Marie a conté avec passion et talent, à un public conquis, la fabuleuse aventure du Roi des Phares, « de l'abandon à la candidature au Patrimoine de l'Humanité ».

## Un phare, une histoire

Nul ne sait quand et par qui fut construit le premier phare de Cordouan. On sait seulement que dans les années 1360-1370, Edouard de Woodstock (Le Prince noir) a fait construire (ou reconstruire) « une tour de 16 mètres et une chapelle au lieu-dit Notre-Dame-de-Cordouan ». Celle-ci tombait en ruines et les naufrages étaient de plus en plus fréquents : le roi de France, Henri III, alerté, chargea en 1584 l'architecte Louis de Foix de construire un nouveau fanal. Ce chantier faramineux a duré dix-huit ans (1854-1611), tant les difficultés de tous ordres rencontrées furent nombreuses. Peste, guerres de religions, assassinats de Henri III puis Henri IV, tempêtes, naufrages, mort de Louis de Foix sont autant d'obstacles qui ont dû être franchis. L'édifice a finalement été inauguré en 1611 sous Louis XIII. Ce phare royal a été terminé par François Beuscher. En plus de 400 ans, le site essuiera

bien des tempêtes et menaces d'abandon ou destruction. Mais selon Jean-Marie Calbet, il restera « *debout et fier grâce à la volonté, à l'investissement et au soutien d'hommes qui se battent* » pour qu'un patrimoine de cette qualité architecturale ne parte pas au rebut « *faisant réaliser des travaux de tous ordres* ».

## Classé monument historique

En 1862, le phare a été classé monument historique en même temps que Notre-Dame de Paris. Il a été électrifié en 1948. Mais en 1980, le Service des Phares et Balises ne pouvant pas financièrement réaliser les travaux de changement des huisseries de la partie vie du phare, estimés à 450 000 francs, et comprenant que le phare (en mauvais état) coûte plus cher que ses coreligionnaires, a décidé de le vendre. Et Jean-Marie Calbet a compris très vite qu'il a été embauché pour prévoir le remplacement et la fermeture du phare de Cordouan.

Un tas de propositions - parfois des plus farfelues - ont afflué. Un Américain voulait l'acheter pour le démonter et le remonter dans son pays. Un autre candidat souhaitait y ouvrir un restaurant de grand renom, convaincu qu'il pourrait faire construire sur le plateau une piste d'atterrissage pour hélicoptère. Mais Jean-Marie, fort du soutien de Bernard Caunésil (OFT) et d'un politique, a décidé parallèlement de créer l'Association pour la Sauvergarde de Cordouan le 7 décembre 1981 et de lancer une vaste campagne médiatique. Et le Phare a fait le buzz, sauvé par sa valeur architecturale.

La visite du phare par Jack Lang, tombé sous le charme de l'édifice, en 1981, s'avérera décisive tout comme les diverses actions de l'Association qui se dépensera sans compter : mobilisation des élus, des financiers, campagne de travaux, répartition des financements



Un public était impressionné par la qualité et la clarté de l'exposé de Jean-Marie Calbet.

PHOTO Georges-Henri Cateland

entre l'État, la Région Aquitaine et le Département de la Gironde. Un reportage photographique détaillé du phare peut être découvert par le public dans une salle du phare de Grave. Jean-Marie Calbet a alors pris la présidence de l'Association, devenue partenaire des institutions. Mais en 2007, nouveau coup dur pour le phare avec l'annonce du retrait des gardiens, dans un délai de deux ans, ce qui signifie l'abandon du phare au vandalisme. L'Association ne pouvait pas s'y résoudre et a fait acter le maintien du phare dans le giron de l'État, de sa vocation d'ESM et trouve dans le Smiddest un partenaire pour assurer le gardiennage, l'accueil, la gestion et la valorisation du phare à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. L'association, forte aujourd'hui de ses 540 adhérents (12 en 2005) et de sa dynamique, œuvre au quotidien à la transmission de la connaissance et des savoirs notamment auprès des jeunes (musée, visites, jeux conférence) et accompagne la candidature à l'Unesco.

## L'Unesco en 2020 ?

La candidature Unesco de Cordouan a été officiellement lancée en 2016 par le Smiddest. Ayant

franchi avec succès les trois étapes françaises (justification de valeur universelle exceptionnelle du phare, définition périmètre du bien et de la zone tampon, présentation du plan de gestion) en janvier 2019, le président de la République a déclaré le phare de Cordouan Monument de l'année et le dossier de candidature a été remis aux experts internationaux du Conseil international des Monuments et des Sites (Icomos) le 31 janvier.

« Lors de sa récente visite, l'expert Icomos chargé d'évaluer la recevabilité du dossier s'est dit impressionné par l'investissement de notre association, la qualité des objets présentés dans notre musée et par le projet d'extension de ce dernier » a confié Jean-Marie Calbet. Il espère qu'en juillet 2020, l'inscription du Phare de Cordouan au patrimoine de l'Unesco interviendra, ce qui assurerait la préservation et la gestion du phare sur le long terme, le maintien de l'engagement des collectivités et des acteurs du territoire et des financements. Cela favoriserait aussi une visibilité internationale accrue, une augmentation de la fréquentation touristique et un impact économique positif pour le territoire.